

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **85 (1949)**

Heft 45

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *S. P. R. : Commission administrative de l'Éducateur.* — **Vaud:** *Encore la question des impôts.* — *Yverdon - Vevey — Admissions.* — **Neuchâtel:** *Dans les sections: Neuchâtel — Le Locle.* — **Jura:** *Brèves nouvelles.* — *A. Crevoisier n'est plus!* — **Valais:** *Union pédagogique protestante du Valais.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chz:** *Une publication remarquable.* — *Prix littéraire de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse.* — **R. Gross:** *Un peu de bonne foi, s. v. p.* — **Bibliographie.**

PARTIE PRATIQUE: **Charles Bornand:** *La petite rue silencieuse.* — **Petits poèmes:** *Caresse - Le passant - Jésus cherche un cœur - Le géant - Belle étoile - La trompette.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

S.P.R. - COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'ÉDUCATEUR

Lausanne, 4 décembre 1949

La Commission administrative du journal n'avait pas été réunie depuis 4 ans. Rappelons qu'elle comprend, outre le comité central S.P.R., les correspondants au Bulletin et à l'Éducateur et les présidents de toutes les sections. Son but principal est de discuter la marche du journal et, de plus, elle doit servir de lien entre le C.C. et les sections, comme entre les sections elles-mêmes.

Michel, président, en ouvrant la séance, donne les grandes lignes du programme établi pour le Congrès de 1950, à Lausanne, qui est définitivement fixé aux 24-25 juin. Le vendredi 23 verra l'assemblée des délégués; le samedi 24 sera consacré à la discussion du rapport, à une conférence de culture, et, le soir, aura lieu la représentation d'un jeu dont Escoffey et Chevalley ont écrit le texte et Mermoud, la musique. Dimanche 25, excursions.

Une exposition est prévue sur le thème général: **L'école il y a 100 ans et aujourd'hui.**

Michel recommande aux sections qui ne l'ont pas encore fait, l'envoi rapide des rapports sur la question du congrès, afin que le rapporteur général, **M. Ischer**, directeur de l'E.N. de Neuchâtel, puisse se mettre à l'ouvrage.

Puis, tour à tour, Neuenschwander (Genève), Bonifay (Vaud), W. Zwahlen (Neuchâtel) et Reber (Jura) exposent la situation actuelle des sections et quelles sont leurs préoccupations. Et l'on peut constater que les problèmes qu'il faut résoudre sont exactement pareils dans toute la Romandie: obtention d'un statut avec traitements stabilisés, revalorisation matérielle et morale de la profession enseignante, difficultés auxquelles doivent faire face les caisses de retraite, recrutement et locaux insuffisants, tous ces problèmes étant d'ailleurs étroitement liés.

On insiste également partout sur l'importance qu'aura pour la réussite de nos efforts la votation fédérale du 11 décembre, dont le résultat est attendu avec autant d'intérêt par le personnel que par les autorités cantonales.

Willemin présente son rapport sur le Bulletin. Il cite l'heureuse expérience faite avec Chabloz pour un partage plus souple des pages du journal, puis signale la multiplication des numéros de 24 pages, compensant l'extension de la publicité, enfin il rend hommage au correspondant jurassien qu'il appelait de ses vœux dans son dernier rapport de 1947.

Il constate enfin que le nombre des correspondants occasionnels n'a cessé de diminuer : de plus en plus on laisse aux correspondants officiels le soin d'exprimer les vœux des sections.

Tous les correspondants confirment en effet qu'il est très difficile d'obtenir des articles de leurs collègues.

Après le dîner, une deuxième séance permet d'entendre Chabloz présenter son rapport sur l'« Educateur ». Il commence par estimer le nombre de ses lecteurs au 25 % de celui des abonnés, ce qui est encore consolant quand on pense que la grande presse le fixe au 10 % ! Il montre que les articles spontanés sont rares, mais que, lorsqu'on propose un sujet à un collègue qualifié, qu'on lui suggère un plan, on obtient facilement des collaborateurs. Il exprime le désir d'en trouver aussi en dehors du corps enseignant vaudois. Il voudrait consacrer de temps en temps un numéro entier à un ordre d'enseignement, mais il pense cependant que dans chaque numéro, tous les collègues, quel que soit le degré auquel ils enseignent doivent trouver quelque chose qui les intéressent.

C'est ensuite un deuxième rapport sur la **Guilde de documentation** qui se développe de façon réjouissante, sans frais, et qui rend des services de plus en plus appréciés. Il faudrait maintenant des collaboratrices pour les degrés intermédiaire et inférieur. Peut-être faudra-t-il aussi penser à de la documentation non plus pour les maîtres, mais directement pour les élèves eux-mêmes.

Enfin troisième rapport de Chabloz sur l'Ecolier romand et son édition spéciale pour les grands. Ce nouvel organe ne peut lutter comme présentation avec les journaux français, mais il s'agit de donner aussi à nos élèves le goût de la lecture et pas seulement celui des coloriages violents. Le lancement sera difficile et il convient d'attendre le développement de l'expérience pendant un certain temps.

Il va sans dire que chacun de ces trois rapports fut l'objet d'une discussion et que des vœux, des critiques et des suggestions furent présentés. On évoqua aussi l'éventualité ou mieux, la nécessité de la création d'un secrétariat romand...

Musique d'avenir...

Enfin, après quatre heures et demie de séances, l'ordre du jour était épuisé, un peu plus peut-être que les auditeurs, qui ne sont pourtant pas à court d'entraînement.

VAUD

ENCORE LA QUESTION DES IMPOTS

Nous répétons que la **totalité** des frais professionnels peuvent être déduits du produit du travail. Ces frais sont, par exemple, participation aux conférences officielles, participation aux courses d'école, achat de matériel, de livres et publications pédagogiques présentant un intérêt évident pour l'école, ports et frais de téléphone concernant exclusivement l'école. Les membres du personnel enseignant sont tenus, quand ils en sont requis, de fournir une liste détaillée de ces frais. Nous apprenons que certaines commissions d'impôts n'admettent pas une grande partie de ces frais ou qu'elles exigent des factures impossibles à produire. Nous pouvons dire que la commission cantonale des recours admet, elle, que, dans certains cas, des factures ne peuvent pas être produites. Nous ajoutons que cette commission recevrait volontiers des recours afin d'établir une ligne générale pour tout le canton. Nous engageons tous nos collègues à noter soigneusement leurs frais professionnels, à les déduire de leur produit du travail, à recourir chaque fois qu'ils s'estiment lésés.

D. K.

SECTION D'YVERDON

Un départ. Le 11 novembre, au cours d'une séance de Cercle, nous devons remettre à Mlle Roulet, institutrice à Essert-Pittet, son diplôme de membre honoraire et un souvenir de ses collègues. Cette séance dut être renvoyée, la santé de l'intéressée ne lui permettant pas de sortir. Le 12 novembre, nous parvenait la nouvelle de son décès.

Nous savions Mlle Roulet malade depuis de nombreux mois ; nous savions qu'elle avait demandé sa mise à la retraite pour le 30 novembre. Mais il serait difficile de dire l'émotion intense qui nous frappa quand nous apprîmes son départ, au moment où nous nous apprêtions à lui souhaiter une heureuse retraite.

Mlle Roulet, brevetée en 1918, était entrée dès la première année dans la S.P.V. Elle en resta un membre fidèle jusqu'au bout. Affable, toujours de bonne humeur, sa présence dans nos réunions faisait plaisir à tous. Elle fut une admirable collègue, toujours humble. Elle était une excellente institutrice, et seule sa modestie l'empêcha toujours de prodiguer à ses collègues les conseils qu'elle eût été en droit de leur donner.

Institutrice d'abord à Naz, puis durant vingt-six ans à Essert-Pittet, elle dirigea pendant toute sa carrière une classe à trois degrés, remplissant à côté de son travail, l'activité que le village demande en général à son régent.

Si elle n'a pas eu la joie de jouir d'une retraite bien gagnée, par contre, elle eut le bonheur de se voir aimée et respectée par son village, et par tous ces enfants qu'elle aimait tendrement.

Tous ceux qui ont eu le grand privilège de la connaître garderont d'elle un souvenir impérissable.

C. B.

SECTION DE VEVEY

Candidature au C. C. Le collègue Maurice Clavel, de Montreux, que la section présente comme candidat au Comité central S. P. V., n'est pas maître prim. sup., comme nous l'avons indiqué par erreur. Cela n'enlève rien à ses mérites !

ADMISSIONS EN 1949

Mmes, Mlles, MM. : CROSET Marie-Louise, Bex ; BOLOMEY Yvonne, Ferreyres ; BESSON Charlotte, Yvonand ; JAQUIER Francine, Ependes ; URWYLER Jaqueline, Orbe ; CHRISTEN Liliane, Montreux ; SCHOPFER Esther, Clarens ; PANCHAUD-ALLAZ Edmée, Poliez-Pittet ; BETTEX Nelly, Crissier ; BETTEMS Anne-Marie, Lausanne ; OGAY Andrette, Bussigny ; COSENDAI Micheline, Lausanne ; MARMIER-GOLAY Marguerite, Lausanne ; RAPP-RANDIN Valentine, Lausanne ; PANCHAUD Denise, Lausanne ; SOUTTER Valentine, Lausanne ; BUCHERER Jeanne, L'Etivaz ; MEYLAN Sylvie, Château-d'Oex ; LEYVRAZ Marianne, St-Légier ; BURNOD Rose-Marie, Thierrens ; BUXCEL Emile, Donneloye ; PEGUIRON Liliane, Method ; GUIGNARD Jaqueline, Gland ; GIROUD Claude, Aigle ; CHERIX Suzanne, Bex ; CHANSON Charles-Edouard, Panex ; TANNER Lisette, Aigle ; GRASSET Pierre, Forel Lavaux ; TUSCHER Jean-Pierre, Sassel ; MAYOR Alfred, Ursins ; BEZENÇON Suzanne, Chavannes-le-Chêne ; LAMBERCY Denise, Cheseaux-Noréaz ; OGAY Marianne, Molondin ; BENEY Paulette, Corcelles-Payerne ; PACCAUD Jean-Paul, Romainmôtier ; BROCHON Marinette, Oulens-Echallens ; NICOD Marguerite, Bottens ; CONOD Marianne, St-Livres ; CLEMENT Muriel, Gimel ; GUIGNARD Hélène, Moudon ; PILET Madeleine, Vucherens ; CUEREL Mitsi, Aigle ; REYMOND Gilbert, Les Charbonnières ; ROCHAT Edouard, Les Bioux ; MAYOR Fernand, Le Lieu ; GILLIAND Daveline, L'Orient ; DEREDINGER Hélène, L'Orient ; DEBONNEVILLE Janine, Marchissy ; GROBETY Louis, St-Livres ; GALLAND Ariane, St-Livres ; GROBETY Nelly, Payerne ; VIRET Jacqueline, Gérignoz ; DUPERREX Jean-Pierre, Chavannes s. Moudon ; GOY Yvette, St-George ; DERIAZ Roger, Fontanezier ; BESSE-JACCARD Lucette, Mur ; MEYLAN Jacqueline, Ste-Croix ; BONNET William, Ste-Croix ; SONNAY Claudine, Morcles ; MEYLAN Annie, Gingins ; BORLOZ Lisette, Nyon ; PROD'HOM-PERROUD Olga, Bursins ; DUBRIT-MERMOUD Elise, Lausanne ; BERGER-FAVRE Marcelle, Rolle ; LAVANCHY Georgette, Féchy ; WAGNIERE Yolande, Mollens ; GEBHARD Madeleine, Bougy-Villars ; FREI Alice, Longirod ; CHARLET Claudine, Bière ; BOVEY Jean-Pierre, Suscévaz ; MONNIER Jean, Bettens ; BERNARD Edmond, Cuarny ; FUES Hilda, Ollon ; FORNEY Claude-Henri, La Forclaz ; MATHEZ Janine, Donneloye ; CHAPUIS Simone, Bretonnières ; AUBERT Gilberte, Le Sentier ; MASSON Fernande, L'Abbaye ; ROCHAT Andrée, Les Bioux ; POCHON-PASCHE Georgette, Lucens ; LORIOL Ginette, Lucens ; MONNEYRON Anne-Marie, Leysin-Village.

Nous souhaitons à tous ces jeunes collègues un chaleureux accueil au sein de la S.P.V.

D. K.

NEUCHATEL**DANS LES SECTIONS**

Une retraite. Une cérémonie a eu lieu le 30 novembre à **Serrières**, en l'honneur de notre collègue **Mlle Rachel Michelin** qui se retire après plus de quarante et un ans de fidèles services.

Institutrice d'abord à la Joux du Plâne, puis au Pâquier, à Cressier et, dès 1920, en ville, Mlle Michelin a su gagner, dans ces divers postes, l'estime des grands et l'affection des petits.

Aux marques de reconnaissance et aux vœux qui lui furent exprimés par les autorités scolaires et la population, nous joignons les souhaits sincères de la S. P. N. pour une longue et paisible retraite.

S. Z.

POUR LE STATUT

La section **du Locle**, réunie le 28 novembre en assemblée générale, a pris la décision d'adhérer au Comité régional de défense de la loi en faveur des salariés fédéraux et de verser à ce comité une cotisation spéciale de Fr. 1.— par membre actif. Ce franc s'ajoutera à la participation demandée par la S. P. N. Ce sera donc, pour chacun de nos collègues loclois une somme de Fr. 2.— à payer. Cette offrande volontaire et supplémentaire prouve, une fois de plus que, dans nos montagnes, la Solidarité n'est pas un vain mot.

Membre honoraire. Au cours de la même assemblée, il fut décidé d'accorder à M. le conseiller d'Etat **Edmond Guinand**, autrefois instituteur aux Brenets, le titre de membre honoraire de la section.

S. Z.

JURA**BRÈVES NOUVELLES**

Notre collègue M. Willy Meyrat, de Villeret, vient d'être fêté à l'occasion de ses quarante ans d'enseignement. Félicitations et bons vœux pour tenir le coup !

La Direction de l'Instruction publique recommande au corps enseignant d'écouter l'émission radio-scolaire du 10 décembre destinée à commémorer le premier anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Les Directions de nos deux Ecoles normales annoncent les examens d'admission à ces établissements. Il faut souhaiter que beaucoup de jeunes s'y présentent.

A l'occasion de leur cinquantenaire, les Forces Motrices Bernoises ont publié un ouvrage intéressant. S'inscrire auprès de notre Secrétariat SIB pour obtenir cette publication.

La commune de Tavannes met au concours la place de la classe spéciale pour élèves retardés des trois degrés. Bienne en fait de même pour la classe auxiliaire supérieure (enfants arriérés). Que de dévouement et d'amour il faut pour s'occuper de ces déshérités !

Nos collègues institutrices et maîtresses de couture ont assisté à un cours d'introduction au nouveau plan de travail. Celui-ci paraît mieux s'adapter aux possibilités de l'enfant, lui laisse plus d'initiative, favorise l'esprit de création de nos fillettes et... tient mieux compte de la mode. Tant mieux !

ARMAND CREVOISIER N'EST PLUS !

Le 1er décembre, un long cortège l'a conduit au champ de repos. La mort avait frappé soudainement ; notre collègue était retraité depuis 2 ans seulement.

Au cimetière, le collègue Villemin parla au nom du corps enseignant local ; notre président de section Germiquet s'exprima au nom du corps enseignant du district, et M. Reusser, avocat des mineurs, apporta le dernier hommage des camarades de série. Une plume plus autorisée que la nôtre écrira prochainement ce que fut ce collègue populaire, original et travailleur. Que sa famille veuille trouver ici l'expression des condoléances émues de la S.P.J. !

H. Reber.

VALAIS

UNION PÉDAGOGIQUE PROTESTANTE DU VALAIS

L'assemblée d'automne de l'U.P.P.V. a eu lieu, une fois encore, à Sierre. Personne ne manquait à l'appel, sinon deux collègues au service militaire. C'est là sans doute le gage d'une fidèle amitié et d'une bonne volonté évidente. (Monthey est à 100 km. de Brigue et les longues distances rendent parfois les joyeux revoirs difficiles). Mlle Savoja, notre collègue de Montana, avait préparé pour notre plaisir et... pour notre édification, un résumé du récent ouvrage de M. Marangoni : « Apprendre à voir », résumé auquel elle avait ajouté quantité de souvenirs personnels. Si Mlle Savoja a fait partager à son minuscule auditoire toutes les émotions et les joies du profane qui part à la découverte des œuvres d'art, les jugements qu'elle a portés sur certaines de ces œuvres ne nous ont pas toujours convaincus. Son travail a cependant suscité tant d'intérêt que l'entretien s'est poursuivi jusque vers le milieu du repas (pris en commun chez un collègue). L'après-midi, nous sommes montés à Veyras (pour visiter la nouvelle église), puis à Muzot (pour évoquer le souvenir de Rilke). La prochaine rencontre de l'U.P.P.V. aura lieu à Saxon au printemps.

Un participant.

Pour compléter le rapport présidentiel paru dans l'« Educateur » numéro 40, du 5 novembre, il serait bon d'ajouter que Mme Aeschmann, notre collègue de Monthey, a quitté le Valais dans le courant de l'été pour se rendre à Commugny (près Coppet) et qu'elle a été remplacée par Mlle Ciana. Mme Aeschmann a présenté à plusieurs reprises des travaux appréciés aux membres de l'U.P.P.V. Elle nous a même assuré à l'occasion la collaboration de M. Aeschmann ; en qualité d'ancien officier de l'Armée du Proche-Orient, il nous fit l'année dernière le récit des vicissitudes de l'Armée française à Salonique en 1918. Nos meilleurs vœux accompagnent Mme Aeschmann dans sa nouvelle place. Ajoutons, pour ne rien oublier, que nous avons assisté, cet été, à une leçon de dessin très suggestive donnée à des élèves d'une classe unique (Brigue), par notre collègue Wurgler.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UNE PUBLICATION REMARQUABLE

Nous attirons d'une façon toute particulière l'attention des membres de notre Guilde de documentation et de tous nos collègues sur une publication que nous expédierons aux Guildiens le 20 décembre prochain.

Il s'agit d'un portefeuille de 16 reproductions d'œuvres d'art (format 38 cm. sur 28 cm., dont 8 en couleurs et 8 en noir), accompagnées d'une brochure de commentaires écrits par notre collègue Jean Savary, avec une simplicité et une compétence que nos abonnés sauront apprécier. Non pas une histoire de l'art, mais seulement des indications propres à aider les maîtres à découvrir avec leurs élèves toute la beauté des œuvres présentées.

Nous sommes persuadés que tous nos abonnés de la Guilde seront heureux de l'effort fait pour mettre à leur portée une telle publication à un prix minime. En effet, grâce à la générosité des grands magasins Innovation, à Lausanne et à la compréhension de M. Schertenleib, directeur, grâce aussi au désintéressement de l'Imprimerie Held qui a mis à notre disposition à peu près tous les clichés, nous pouvons offrir ce magnifique portefeuille au prix de 6 fr. 10 plus 90 ct. de frais de port et d'emballage, soit au total 7 fr. C'est donc un cadeau de Noël que nous vous offrons, chers collègues ; toutefois, nous prions tous ceux qui n'en veulent pas de s'annoncer à Maurice Clavel, av. des Alpes 28, à Montreux. Quant aux collègues qui n'appartiennent pas à la Guilde et voudraient se procurer cette publication, nous leur demandons de s'annoncer sans tarder à la même adresse ; comme le chiffre du tirage a dû être limité, ils feront bien de se hâter pour être servis à temps.

A. Chz.

PRIX LITTÉRAIRE DE L'ŒUVRE SUISSE DES LECTURES POUR LA JEUNESSE

La littérature destinée à nos jeunes a été menacée de nouveau par le flot montant des publications immorales et de mauvais goût. Tous ceux qui sont soucieux de la santé morale de notre jeunesse pensent que des publications instructives et attachantes constituent la meilleure arme pour lutter contre tant de productions douteuses.

Afin de se procurer des manuscrits de valeur, le Comité romand de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse (O. S. L.) fait appel aux écrivains de langue française et crée un prix littéraire.

CONDITIONS DU CONCOURS

1. Les textes doivent être des œuvres originales et écrites pour des enfants de 8 à 11 ans ou de 12 à 15 ans et porter sur l'un des thèmes suivants : aventures, voyages, biographies, sciences, récits historiques, apportant à l'enfant un élément constructif et durable.

2. Les manuscrits devront compter de 700 à 900 lignes format commercial.

3. Pour qu'ils soient pris en considération, ils devront parvenir avant le 1er septembre 1950 à F. Rostan, Ch. de Brillancourt 4, Lausanne, munis d'une devise. Le nom et l'adresse se trouveront dans une autre enveloppe fermée, portant également la devise.

4. Le jury, présidé par M. Maurice Zermatten, membre de la Société suisse des écrivains et désigné par le Comité romand O.S.L. attribuera un premier prix de Fr. 500.—, un second de Fr. 400.— et un troisième de Fr. 300.— aux auteurs dont les manuscrits seront reconnus les meilleurs, non seulement au point de vue littéraire, mais aussi de l'intérêt qu'ils présentent pour les enfants. Le jury jugera sans appel.

5. Les manuscrits retenus seront illustrés et publiés par les soins du Secrétariat de l'Oeuvre.

6. Les manuscrits non retenus seront retournés le plus rapidement possible à leurs auteurs.

Pour le Comité romand O. S. L.

Le président : F. Rostan.

P.S. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus chez F. Rostan, 4, Ch. de Brillancourt, Lausanne.

UN PEU DE BONNE FOI, S. V. P.

Dans le numéro 44 de l'« Educateur », MM. Blanc et Barmaverain me prêtent (tout gratuitement d'ailleurs) de noirs desseins contre la religion. Ils me reprochent de « sembler vouloir enseigner que la divinité n'est qu'un mythe, que le culte chrétien n'est qu'une forme dérivée des cultes païens ». Leur accusation repose sur des bases bien fragiles. Ils incriminent deux textes (l'un de Ramuz et l'autre de F. de Coulanges), qui appartiennent à la **première** partie de mon sujet et ont trait uniquement au **paganisme**. Je leur conteste formellement le droit de se fonder sur ces textes pour porter un jugement **valable, objectif** sur ce que fut mon enseignement de la **seconde** partie du sujet. Les « notions que j'ai cherché à inculquer aux enfants » sont nettement définies dans mon introduction : faire comprendre l'importance du christianisme... exhorter à la tolérance... etc. Je ne pense pas qu'il soit jamais prématuré de les présenter aux petits d'hommes. Est-il équitable, est-il même simplement honnête de me prêter je ne sais quelle arrière-pensée que le reste de mon travail dément ? Aucun lecteur attentif et non prévenu contre moi ne pourra (j'en suis sûr), douter de mon impartialité et de mon respect envers la foi des martyrs. Qu'on relise, pour s'en convaincre, le paragraphe « Maintien de l'intérêt ». Je lis dans le dictionnaire Larousse en 2 volumes, sous le mot « hostie », la définition suivante : « pain mince, sans levain que le prêtre consacre à la messe ». Qu'il y ait une autre définition, cela est vrai, mais n'enlève rien à la définition ci-dessus. Mais le même Larousse ajoute : « Pendant la plus grande partie du moyen âge, la fabrication en fut interdite aux laïques et réservée soit aux clercs, soit aux religieux. Depuis le **XIV^e siècle, elle est tombée dans le domaine du commerce** ». On a bien lu : l'hostie. C'est exactement la phrase que l'on me reproche, « Les drogueries en vendent ».

Quant à la leçon de choses elle-même, la genèse en est fort naturelle : Lors de notre visite à l'église du Valentin, le prêtre nous montra des hosties. Tout naturellement, il en brisa une en plusieurs morceaux qu'il distribua aux élèves du premier rang. Devant mon étonnement, il m'expliqua que l'hostie distribuée n'avait aucune valeur symbolique. Seule la cérémonie de la **consécration** lui confère une valeur inestimable par transsubstantiation. Les enfants demandèrent en quoi était ce joli disque translucide et d'où il venait. Le prêtre commença une leçon de choses que je n'eus qu'à continuer en classe. Pour satisfaire les élèves déçus de n'avoir pas goûté au « pain azyme », je me rendis dans une droguerie (place Centrale) et j'achetai de l'**hostie**. L'employé ne fut ni étonné, ni choqué de ma demande ; il m'expliqua que de nombreux remèdes, poudres, cachets doivent être enrobés de cette matière d'un usage courant en pharmacie. Il ne m'a pas dit qu'on le nomme « pain azyme », et je n'ai pas jugé utile de donner ce vocable peu usité aux élèves de 2e intermédiaire. (Car il est bien vrai que ce sujet fut traité avec fruit par des élèves de ce degré, avec quelques simplifications).

Rentré en classe, j'ai fait ramollir la substance, nous l'avons observée, nous l'avons goûtée, comme à l'église du Valentin et cette opération n'a rien eu que de naturel et de parfaitement convenable. Je la recommencerai sans remords à la prochaine occasion, comme j'étudierais le pain ou le vin, éléments, eux aussi, de la communion dans certains cultes. Je ne saurais admettre qu'on m'attribue, sans l'ombre d'un fondement, des pensées « insidieuses » (le mot est de MM. Blanc et Barmaverain) et profanatrices.

M'est-il permis de rappeler aux champions de la religion que, parmi les trois vertus théologiques, la plus grande est la charité ?

R. Gross.

P. S. Je déplore que de nombreuses coquilles aient émaillé mon texte du 12 novembre. Les lecteurs ont rectifié d'eux-mêmes. Pourtant, il convient de signaler que le mot « catacombes » est du genre féminin et que le texte de la troisième colonne du tableau de la page 787 doit être décalé d'une ligne vers le bas entre « Marteau, enclume, volcan et Colombe, cygne, myrte ».

BIBLIOGRAPHIE

Almanach Pestalozzi 1950. Agenda de poche des écoliers suisses. 41^{me} édition. Un volume de 304 pages, 10 × 15 cm., avec de nombreuses illustrations et 20 hors-texte dont 4 en couleurs, relié Fr. 3.—. Librairie Payot, Lausanne.

Fidèle à sa mission, l'Almanach Pestalozzi vient de paraître dans sa 41^e édition. Chaque année la jeunesse suisse romande l'attend avec joie, car les éditeurs se sont toujours efforcés d'en renouveler la présentation et de l'adapter au goût du jour, tout en lui maintenant son caractère.

L'Almanach Pestalozzi comporte toujours une édition pour les garçons et une pour les jeunes filles.

PARTIE PRATIQUE

Une étude de texte:

N. B. — Cette analyse littéraire est destinée aux classes primaires supérieures. Mais les suggestions qu'elle contient peuvent être utiles à d'autres. C'est intentionnellement que nous ne lui avons pas donné une forme didactique, laissant à chaque maître le soin de l'adapter au genre d'élèves qu'il a devant lui.

LA PETITE RUE SILENCIEUSE

Le silence orageux ronronne. Il ne passera donc personne ?

Les pavés comptent les géraniums. Les géraniums comptent les pavés.

Rêve, jeune fille, à ta croisée. Les petits pois sont écosés.

Ils bombent ton blanc tablier que tes doigts roses vont lier.

Je passe, de noir habillé. Un éclair au ciel t'a troublée, jeune fille, ou c'est donc ma vue ? Tes petits pois tombent dans la rue.

Sombre je passe. Derrière moi les pavés comptent les petits pois.

Le silence orageux ronronne. Il ne passera donc personne ?

Paul FORT

(Ballades françaises, Ile de France : Senlis.)

Figuière, édit., Paris.

Introduction

M. Paul Fort reçut de ses pairs, en 1912, le titre de Prince des poètes. Pourquoi ? Parce qu'il a chanté la terre et l'âme françaises sous une forme nouvelle et toute personnelle, qui n'est pas le vers classique et non plus de la prose poétique. C'est ainsi qu'en un volume intitulé « Senlis », il s'est attaché à faire vivre certains aspects de ce petit bourg de 7000 habitants, situé à 40 km. au nord de Paris (carte), qui pourrait tout aussi bien être telle bourgade de chez nous ou d'ailleurs.

Ecoutez-le évoquer le silence un peu lourd d'un jour d'été :

Lecture

Un texte comme celui-là veut un premier contact auditif. Le maître en fera donc tout d'abord une lecture expressive, laquelle, donnant aux pauses leur signification, tendra à rendre cette atmosphère de touffeur stagnante, mais aussi de pittoresque quiétude. Climat que marque d'autant mieux le remous venu troubler cette léthargie.

Evocation

Si l'on veut exercer le passage du mot à la chose, une seconde lecture sera faite avant que les élèves aient la poésie sous les yeux. Après quoi, quelques questions précises (cravate du passant, aspect des nuages ou couleur des tuiles) permettront de contrôler dans quelle mesure le tableau est devenu pour chacun une réalité concrète et personnelle.

Vocabulaire

Distinguer **croisée**, qui désigne le seul châssis vitré divisé par des baguettes en croix, et **fenêtre**, signifiant à la fois l'ouverture percée dans le mur et le châssis vitré qui la ferme.

Rapprocher **cosse** de son synonyme **gousse**, mots sans relation étymologique, qui ne sont pas des doublets comme on pourrait être tenté de l'imaginer.

Le vocabulaire est par ailleurs si simple que des exercices phraséologiques ne semblent pas indiqués ; ils ne feraient qu'alourdir cette explication.

La construction

1. **Le décor.** — Le climat (au sens météorologique et au sens moral) créé par les premières phrases est recréé symétriquement dans les dernières. C'est en quelque sorte le décor — côté cour et côté jardin — encadrant la scène.

2. **Les acteurs.** — Le décor étant posé, les personnages vont paraître et jouer le drame, un drame-éclair. D'abord une jeune fille, rêvant à sa fenêtre après avoir achevé un travail ménager. A quoi donc peut rêver une jeune fille à sa fenêtre, esseulée dans une petite ville sans distraction, sinon à quelque Prince Charmant ? Le voici qui survient, sous les traits de l'auteur. Et l'émotion causée par son passage va provoquer un accident.

3. **La gradation.** — Considérer combien est excellemment choisie la place du point culminant : non pas au milieu, mais aux deux tiers de la pièce (cinquième et sixième strophes). S'il avait été placé avant, on aurait dû attendre trop longtemps le dénouement ; et s'il avait été placé après, la conclusion eût été trop abrupte.

C'est ce qui donne à ce morceau des proportions parfaites, proportions que l'on retrouve dans d'autres formes d'art, en musique notamment.

A supposer une phrase musicale de huit mesures ; elle sera équilibrée si le crescendo commencé à la première mesure culmine à la cinquième, pour faire place au decrescendo qui portera sur les trois dernières. Ainsi dans ce fragment, tiré d'un « Chant rustique » pour piano, de Schumann :



L'expression

1. **Sonorités.** — Remarquer les sonorités nasales, sourdes, des deux premières phrases, qui peignent admirablement l'ambiance : sileNce, rONrONNE, dONc, persONNE. La diction les fera ressortir, de même que l'harmonie imitative des r : oRageux, RonRonne, passeRa, peRsonne.

2. **Antithèses.** — L'opposition entre « de noir habillé », « sombre » et « blanc tablier », « doigts roses », a pour but de mettre en relief les personnages.

3. **Ironie.** — Souligner la façon délicieusement narquoise dont le passant constate l'émoi que sa présence cause à la jeune fille : « Un éclair au ciel t'a troublée, jeune fille, ou c'est donc ma vue ? » Plus loin, ces pavés, qui ne comptent plus les géraniums, mais les petits pois, participent aussi à cette fine ironie.

4. **Répétitions.** — On arrivera aisément à faire sentir que les répétitions litaniques de mots et de rythmes sont voulues pour mieux exprimer la monotonie de cette petite rue.

Résumant ces remarques sur le style, nous dirons que tous les éléments sont choisis avec soin en vue de l'effet à produire. C'est ce que Taine appelle la « convergence des effets » (Philosophie de l'Art).

Si l'on désire pousser plus loin cette étude et lui donner la valeur d'une initiation, on peut s'arrêter un peu à

L'art de M. Paul Fort

En mettant cette pièce en parallèle avec un sonnet parnassien (Les Conquérants, de Hérédia, par exemple) et une page de Ramuz (un fragment de Salutation paysanne), on pourra montrer comment s'opère le passage de la poésie classique à la prose rythmée, puis à la prose poétique.

Ce travail sera facilité en présentant « La petite rue silencieuse » sous la forme que voici :

Le silence orageux ronronne.
 Il ne passera donc personne ?
 Les pavés comptent les géraniums.
 Les géraniums comptent les pavés.
 Rêve, jeune fille, à ta croisée.
 Les petits pois sont écosés.
 Ils bombent ton blanc tablier
 Que tes doigts roses vont lier.
 Je passe, de noir habillé.
 Un éclair au ciel t'a troublée,
 Jeune fille, ou c'est donc ma vue ?
 Tes petits pois tombent dans la rue.
 Sombre je passe. Derrière moi
 Les pavés comptent les petits pois.
 Le silence orageux ronronne.
 Il ne passera donc personne ?

On verra alors que, moyennant l'élimination de quelques muettes, on a des vers octosyllabes, avec des rimes ou tout au moins des assonances. Par ce langage « à visage de prose et substance de chant » (Paul Valéry), l'auteur entend sauvegarder l'unité de sa pensée, qui n'est plus entravée par les exigences de la mesure et de la rime. Il s'est créé ainsi un instrument souple qu'il peut manier au gré de son inspiration et sa fantaisie. C'est cette fantaisie que les élèves devront s'efforcer de rendre dans l'interprétation.

Charles Bornand.

PETITS POÈMES

CARESSE

Un coup de vent, très fort,
 Est entré par-dessous la porte.
 Il a glissé sur les bergers
 Et sur Joseph et sur Marie.
 Mais devant le petit enfant,
 Tout rose, tout nu sur la paille,
 Il s'est fait doux, il s'est fait chaud,
 Pour caresser le petit roi!

Any.

LE PASSANT

On l'avait chassé
 Des auberges pleines ;
 Il avait trouvé
 Ce logis, sans peine...
 Il cherche aujourd'hui
 Quelque pauvre gîte
 Pour passer la nuit...
 Il frappe : ouvre vite !

JÉSUS CHERCHE UN CŒUR

Il avait trouvé
 Dans la sombre étable
 Un toit délabré,
 Un plancher de sable...
 Toujours sans berceau
 Dans ce monde en fleurs,
 Pour naître à nouveau
 Jésus cherche un cœur.

Gabriel Mützenberg.

LE GÉANT

C'est beau d'être un géant,
 le plus fort, le plus grand,
 d'un seul, immense pas
 — hop-là ! —
 Sauter plus de sept lieues !
 Je veux
 être un géant un jour,
 aussi haut qu'une tour !
 Quand je le dis, on me répond :
 — Mange ta soupe, mon garçon !

S. Cuendet.

BELLE ÉTOILE

Belle étoile au-dessus du sapin
 Es-tu de verre, de sucre fin ?
 de neige ? Belle étoile, tu brilles
 comme de l'argent. Es-tu fragile ?
 Je voudrais bien te toucher, te voir
 de tout près, et je voudrais savoir
 qui t'a mise au haut de cette branche
 tout là-haut ?... Belle étoile si blanche.
 Es-tu l'étoile qui conduisit
 les Mages à travers les pays
 sans routes, sans auberges, sans guides ?
 Est-ce toi qui, dans la nuit limpide
 éclairas les anges qui chantaient
 tandis que les bergers s'étonnaient ?
 Illumines-tu l'étable obscure
 pour que sourie malgré la froidure
 le tout petit enfant presque nu.
 Oh ! dis, belle étoile, d'où viens-tu ?

Vio Martin.

LA TROMPETTE

Ils crient : maudit gamin !
 va jouer au jardin,
 tu nous casses la tête !...
 Moi, je souffle dans ma trompette.
 Le matin je m'éveille
 bien avant le soleil,
 la maison est muette...
 Moi, je souffle dans ma trompette.
 Les grandes personnes causent
 de tas et tas de choses
 qui me semblent bien bêtes...
 Moi, je souffle dans ma trompette.
 On m'enferme au grenier...
 pour ne pas m'ennuyer,
 jamais je ne m'arrête :
 Moi, je souffle dans ma trompette !

Simone Cuendet.

(Du recueil à paraître : « Le Bout du Monde »)

BIBLIOGRAPHIE

Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin de l'ancien régime, par G.-A. Chevallaz. En souscription jusqu'au 15 décembre aux Editions de l'Imprimerie vaudoise à Lausanne, pour le prix de 10 francs.

Nous sommes heureux de signaler à nos collègues cette remarquable étude d'histoire économique qui nous apporte sur la vie matérielle de notre pays au XVIIIe siècle une abondance de renseignements

qui nous permettront de mieux connaître la condition du paysan vaudois à la fin du régime bernois. Cet ouvrage décrit la police des blés, le régime féodal avec ses charges seigneuriales et les servitudes multiples qui grevaient alors les terres.

Un livre passionnant auquel les chiffres eux-mêmes donnent une vie, une réalité concrète qui retient constamment l'intérêt. Chaque instituteur vaudois voudra posséder dans sa bibliothèque ce tableau de notre canton à une époque de transition particulièrement intéressante.

Géographie économique, par René Meylan. Collection des Manuels d'enseignement commercial. Un volume de 272 pages, 13,5 × 20, broché Fr. 6.85. Librairie Payot, Lausanne.

M. René Meylan, chargé de l'enseignement de la géographie à l'Ecole de Commerce de Lausanne, avait composé en 1939, à l'usage de ses élèves, un excellent manuel dont il vient d'ajuster la nouvelle édition; solution d'ailleurs provisoire, dit-il bien, tant que la situation mondiale n'est pas plus nette, mais utile, puisque la plupart des faits exposés ont une valeur permanente. L'auteur débute par une évocation de la découverte et de la conquête du monde, puis fait un résumé de géographie physique, c'est-à-dire des conditions où s'exerce l'activité de l'homme. Il montre ensuite comment celui-ci s'y est adapté et quels sont les genres de vie propres aux différents climats. Le reste de l'ouvrage, soit la partie la plus importante, est consacrée à la description des continents et des pays, tableau lumineux de leur relief, de leurs ressources, de leurs habitants, de leur vie économique et de leur production. Cette documentation sans érudition vient d'être mise à jour et constitue une aide précieuse et sûre qui dispense de trop nombreuses recherches.

Enfants victimes de la guerre. Une expérience pédagogique: Le renouveau, par Claude François. Préface de H. Wallon. Post-face de H. Pieron. Editions Bourrellier, rue St-Placide 55, Paris 6e. Un volume broché 150 fr. fr. Collection « Educateurs d'hier et d'aujourd'hui ».

Au Renouveau avaient été rassemblés des enfants de toutes conditions, mais tous victimes de la guerre: fils et filles de fusillés ou de déportés morts dans les camps de concentration.

Ces enfants, privés de foyer, avaient des réactions différentes en présence du malheur qui les avait frappés. Mais tous étaient persuadés que la guerre, en leur enlevant leurs tuteurs naturels, avait fait d'eux des êtres diminués par rapport à leurs camarades vivant en famille. Il était donc nécessaire de leur redonner confiance en eux et de leur permettre de se débarrasser de ce complexe d'infériorité.

Par quelles méthodes d'éducation ce résultat fut-il obtenu, c'est ce que dit Mme François, directrice du Renouveau, sous une forme concrète, en faisant appel souvent au témoignage des enfants eux-mêmes.

Cette monographie est plus qu'un document. « Ce livre, dit le professeur Wallon dans la préface, est un perpétuel enseignement par l'action. »

PHARMACIE-DROGUERIE DE L'ÉTOILE S.A.

1, RUE NEUVE

LAUSANNE

W. SCHERRER, pharmacien

Toutes spécialités
Ordonnances
Analyses

Envoi contre remboursement

A notre droguerie
rayon spécial pour les beaux arts
Tout pour la peinture
le dessin
la gravure
Renseignements et conseils, etc.

Une délicieuse spécialité



Fabrique de pâtes alimentaires Rolle S.A.

Vous vous trouvez devant des problèmes de toutes sortes au moment de votre installation.

Nous nous mettons à votre disposition pour les résoudre avec vous, sans engagement de votre part, et avec l'assurance de notre parfaite discrétion.

AMEUBLEMENTS SAINTE-LUCE S.A.

27, Petit-Chêne

LAUSANNE

Tél. 2 44 04

Il y a café et café ;

Il n'y a qu'un seul café ;



MAISON DEMAUREX - MORGES

Pour dames, messieurs et enfants,
un choix incomparable parmi les
meilleures marques suisses.

Chaussures Kurth

NEUVEVILLE
GENÈVE
NEUCHÂTEL
LANDERON

FRIBOURG
LA CHAUX-DE-FONDS
AARBOURG
MONTREUX



Les champs de ski du **Jura**

*sont accessibles rapidement et agréablement
par le*

chemin de fer électrique

d'Yverdon à Ste-Croix

Châtel-St-Denis

Station idéale pour courses scolaires à ski
Sur annonce : rabais sur les deux monte-pente
qui fonctionnent en permanence

BUREAU OFFICIEL DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONE 5.90.35

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 3 55 77

Pour vos yeux

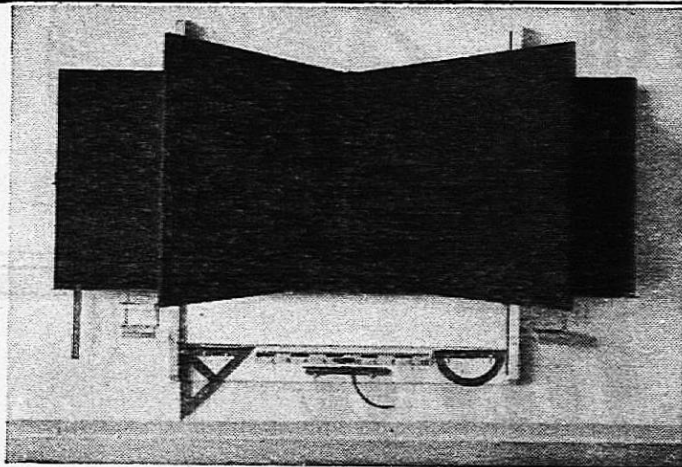
allez chez Koch !
c'est mieux

E. KOCH, OPTICIEN, BIENNE

Rue Dufour 13

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. - Montreux



Hunziker Söhne THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

A detailed illustration of a busy street scene with buildings, cars, and a church in the background.

CUIRS
J. JELLET S.A.
LAUSANNE - RIPONNE 2

POMPES FUNÈBRES
GÉNÉRALES S.A.
Pl. Palud, 7 Tél. 29.201

H. LADOR, Dir.

La maison se charge
de toutes démarches et formalités

Costumes - Blouses - Lingerie - Bas
Pullover - Gilets - Sous-vêtements

Weith S.C.I.E.L.A.
R. DE BOURG
LAUSANNE

... la maison des beaux tricotés

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle Ch. Corbaz S.A., Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Les chefs-d'oeuvre de la peinture chez soi

**GAUGUIN
TA MATETE**

Les reproductions du **CERCLE D'ART** sont des fac-simile de format 60 - 48 cm. des principaux chefs-d'œuvre de la peinture, choisis et composés avec l'intelligence et l'amour de parfaits connaisseurs et amis de l'art. Leur rayonnement en Suisse et à l'étranger est soutenu par une guilde qui permet à ses membres de les acquérir à des prix extrêmement bas, par abonnement. C'est là une des meilleures initiations à l'art ancien et moderne, une contribution efficace à notre culture et à une pédagogie nouvelle.

Première série

Conrad Witz, SAINT CHRISTOPHE (Musée de Bâle).
Hans Holbein, LA FAMILLE DU PEINTRE (Musée de Bâle).
Manet, PIVOINES (coll. Rietzler, New-York).
Pissarro, PRES DE LOUVECIENNES (coll. privée, Bâle).
Gauguin, TA MATETE (Musée de Bâle).
Van Gogh, JEUNE FILLE AU CHAPEAU DE PAILLE (coll. Hahnloser, Winterthur).

Deuxième série

L. de Vinci, MONA LISA (La Joconde), (Louvre, Paris).
Rembrandt, JEUNE FILLE AU BALAI (National Gallery, Washington).
Delacroix, CHEVAUX SORTANT DE MER (Galerie Phillips, Washington).
Cl. Monet, LES COQUELICOTS (L'Impressionnisme, Paris).
Cézanne, MONT STE-VICTOIRE (Galerie Phillips, Washington).
Renoir, LA GRENOILLERE (Impressionnisme, Paris).

Troisième série

Les 6 planches de cette nouvelle série commenceront à paraître en avril 1950.

Prix des reproductions

	Aux membres du Cercle d'Art	En librairie
Chaque série de 6 images	23.—	33.—
La planche séparée	6.—	9.—

Les Editions du Cercle d'Art ont étudié et fait exécuter spécialement un nouveau type de cadre de luxe mobile, pour permettre aux abonnés de changer la décoration de leur intérieur. Ce cadre, livrable en 3 modèles, est livrable aux seuls abonnés, au prix de fr. 25.— calculé au plus bas.

Vous pouvez admirer nos reproductions à notre siège de Lausanne, et bientôt chez nos correspondants locaux dans toute la Suisse Romande. Si votre intérêt a été éveillé par notre annonce, nous nous ferions un plaisir de vous faire parvenir à l'examen notre portefeuille de la série No 1 pour vous permettre de l'examiner à votre aise pendant une semaine.

COUPON A DÉTACHER

et à envoyer à :

CERCLE D'ART - Editions Lienhard

Siège pour la Suisse Romande, Aux Amis du Livre, Louve 17 ; tél. (021) 2 02 30

NOM : _____ Prénom : _____ Profession : _____
Domicile : _____ Rue : _____ No : _____ Tél. : _____

J'espère recevoir à l'examen pour une semaine le portefeuille de la série I des reproductions du **CERCLE D'ART**.

Examens d'admission

ÉCOLE DES MÉTIERS

de la Ville de Lausanne

L'École des Métiers de Lausanne forme :

- en 4 ans :** des mécaniciens ;
des mécaniciens en automobiles ;
des mécaniciens-électriciens ;
des radioélectriciens (avec formation de base de mécaniciens).
- en 3 1/2 ans :** des menuisiers ;
des ébénistes.

Inscriptions jusqu'au 31 décembre 1949. Examens d'admission : mardi 10 janvier 1950. Début de l'année scolaire : mi-avril 1950. Renseignements au secrétariat de l'École et formules d'inscription au secrétariat ou chez le concierge, rue de Genève 73, tél. 4 44 24.

Ecole Suisse de céramique

CHAVANNES-RENENS (VD)

Apprentissage : 3 ans. Certificat fédéral.

3 sections { Tournage
Moulage-Modelage
Peinture

Renseignements et programme auprès de la direction. Délai d'inscription : 20 février 1950. Début de l'année scolaire : 24 avril 1950.

Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région
des Alpes Vaudoises

Gryon-Barboleusaz-Villars-Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

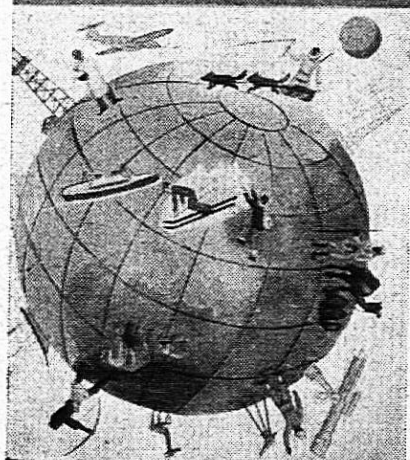
Billets du dimanche toute l'année

Funi-Ski Bretaye-Chamossaire

Télé-Ski Bretaye-Chaux Ronde

CHEMIN DE FER BEX-VILLARS-BRETAYE

SCIENCE ET JEUNESSE



Nouveautés pour la jeunesse :

Science et jeunesse 6

Un volume de 216 p., 16 × 24,5, avec 24 planches hors texte et de nombreux dessins, relié sous couverture en couleurs,

Fr. 9.50

Dernier volume paru de cette magnifique collection, qui met à la portée des jeunes les réalisations étonnantes de leur temps, il est consacré à des sujets de technique, d'histoire naturelle, de sport, à des récits de voyages, propose des jeux, des tours de magie, des constructions à faire et des problèmes à résoudre.

MARIANNE MASSON: **Mon ami Pipo**

Un volume de 192 p., 14 × 23, avec des dessins de C. de Meuron, relié sous couverture en couleurs Fr. 6.—

C'est la fin de l'histoire des enfants Jeandelize qui a commencé dans **Caro & Cie** et s'est poursuivie dans **Graine d'hommes**. Un événement imprévu bouleverse leur existence et donne une conclusion joyeuse à cette œuvre exquise, aux touches si justes, dont chaque volume, d'ailleurs, peut se lire séparément.

Almanach Pestalozzi 1950. 41^e édition.

Un volume de 304 p., 10 × 15, avec 20 hors-texte en noir et couleurs et de nombreuses illustrations, relié Fr. 3.20

Les écoliers trouvent largement à glaner dans ces pages dont les éditeurs cherchent toujours à renouveler la présentation et l'intérêt et que remplissent des textes se rapportant à l'art, à l'histoire, aux sciences, à la technique, à la géographie et aux sports. Jeux et concours y ajoutent leur attrait.

Réimpressions récentes dans la nouvelle collection illustrée pour la jeunesse :

Andersen: **CONTES**, avec 8 hors-texte en couleurs. — Buckley: **LÉGENDES DE LA GRÈCE ANTIQUE**, avec 8 hors-texte en couleurs. — Cooper: **ŒIL-DE-FAUCON ET LE TUEUR-DE-DAIMS**, avec 26 dessins. — Foë: **ROBINSON CRUSOÉ**, avec 15 gravures. — Grimm: **CONTES**, avec 8 hors-texte en couleurs. — Pithon: **AVENTURES AUTOUR DU MONDE**, avec 19 dessins.

CHAQUE VOLUME RELIÉ SOUS COUVERTURE EN COULEURS
Fr. 5.50

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZÜRICH